

PROTOCOLE SANITAIRE SALLE COMMUNALE

OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

ENTRÉE



Lavage des mains
obligatoire



SORTIE



Aération de la salle pendant 10 minutes



Désinfection du matériel utilisé et des zones de contacts



Obligation de respecter le créneau alloué et la capacité d'accueil de la salle communiquée par la Ville de Saint-Jean-le-Blanc

Limitation des jauges du samedi 29 août 2020 au mercredi 30 septembre inclus (mesures restrictives liées au classement du Département du Loiret en zone rouge de circulation active du COVID19) :

- Salle polyvalente = 125 pers. / Château = 30 pers. / Annexe = 60 pers. / Grande salle de Montission = 450 pers. / Demi-salle de Montission = 200 pers. / petite salle = 60 pers. / Espace Scénique = A définir selon évènement.

Je m'engage, en tant que responsable de l'utilisation de la salle, à faire respecter ce protocole et ses mesures barrières auprès des autres utilisateurs.

Nom du responsable ➞ _____

Le ➞ _____

Signature ➞ _____